

La Petite Tunisienne

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Le BONDIEUSARD PICHON

Tunis, le 3 juillet 1902

L'Investiture du Père François

Il serait moral qu'on nous rendît justice comme nous aux autres. En tous cas, la *Dépêche Tunisienne*, en révélant le travestissement insurrectionnel de la formule d'investiture employée par M. Pichon envers le Bey, a fait un coup de journalisme des plus brillants et levé un lièvre auprès duquel un mastodonte serait la pereau.

Nous démontrons plus loin que la phrase : « Je donne à votre Altesse l'investiture solennelle au nom de la France » a été traduite dans l'*Officiel* arabe et *El Hadira* par : « J'abdique le pouvoir entre vos mains » version plus grave que celle signalée par notre confrère.

Nous ne voudrions pas grossir la portée de cet incident bien assez considérable par lui-même.

Ce que nous voudrions encore moins, c'est, par lâcheté, nous en dissimuler le véritable caractère : *Trop couards pour réprimer une injure*, dit un personnage du *Roi Lear*, ils feignent de ne l'avoir pas entendue. — Pas nous !

La traduction perfide en question n'est rien moins que fortuite. Elle fut voulue et longuement préméditée.

D'après nos informations, ce n'est autre chose que la formule prononcée par les muftis à la mosquée, au nom du Sultan, — soit l'abandon de la souveraineté intégrale.

L'effet n'en est pas douteux. C'est presque un désastre. Les journaux arabes sont lus par tous les lettrés. Mais ils sont communiqués à tous les autres, oralement, ordinaire véhicule de l'opinion en Orient. Les journaux égyptiens exulteront et de Suez à Mogador, tout doit être déjà connu et commenté. Le fanatisme en est excité, des rancunes étioilées se ravivent, des espérances abandonnées ressuscitent, la légende s'y greffe...

Où sont les responsabilités ?

Selon nous, c'est la conspiration des remords qui cherche à les localiser dans les soi-disant têtes de linottes d'infimes scribes. Qui nous prouve leur coopération ?

Les responsables doivent s'étager jusqu'aux plus hauts degrés de la hiérarchie.

D'un côté, — anarchie, cabale, — espérons sans complications françaises, — de l'autre, imprévoyance, impéritie, incapacité. On s'est manifestement payé la tête de quelqu'un. De qui ? Il faut qu'une enquête ordonnée par le Parlement, détermine nettement les culpabilités actives et passives et statue un exemple des plus retentissants, car l'atteinte portée à notre prestige est des plus profondes. Cette sédition nous fait reculer moralement de vingt ans. Les atténuations de commande ne nous satisferont pas. La sécurité de notre occupation passe avant les besoins des réputations surfaites.

Quant au mode, d'investiture lui-même, qui n'a peut-être pas été étranger à cette ruade, nous ne cacherons pas qu'il nous a vivement mécontenté et qu'il a humilié notre fierté française, dès la première heure.

De mémoire d'homme on n'a vu conférer une investiture à un vassal, du bas du trône et par son propre ministre au nom d'un suzerain étranger. Il suffit de lire la harangue de M. Pichon pour constater que cette dation tombe entre deux banalités comme un cheveu sur la soupe.

L'œil le moins exercé perçoit que le Bey — pardon de l'irrépressible calembour — a dû en rester bouche *idem*.

Or, l'investiture qui est une cérémonie solennelle eût dû avoir lieu à la Résidence, M. Pichon sur l'estrade et le Bey venant au-devant de lui, bref l'inverse de ce qui s'est produit, si elle est dans l'esprit des traités. Voilà ce que commandait la dignité d'une grande nation. Le représentant de la France n'est pas un facteur de chez Dufayel qui

« va-t-en-ville » distribuer des investitures comme des prospectus.

Ou alors, mieux valait s'abstenir, car le mot « solennel », insinué roublardement ne supplée qu'imparfaitement à la solennité elle-même.

Il semble révéler l'impuissance à y astreindre le Bey en fait. Cela porte les apparences d'une vestiture « à l'esbrouffe » à laquelle les intéressés ont répondu par une répudiation plus esbrouffante encore. « A bon chat bon rat » et la rectification faite par M. Pichon nous produit l'effet d'un appel comme d'abus.

Nous réclamons une enquête impitoyable contre tout le monde.

LA RÉDACTION.

On a controversé cette semaine autour de la formule d'investiture traduite et placée dans la bouche du ministre-résident par la feuille arabe *El Hadira*. Qu'on nous permette, à ce sujet, d'émettre notre modeste avis d'arabisant :

El Hadira a écrit : *Açallamou bihadratikoum*. Le mot *açallamou* est la première personne du singulier du prétérit-présent du verbe *çallama*, lequel est la deuxième forme du verbe *çalama*, qui signifie : compléter, parfaire, être complet, être parfait.

La deuxième forme *çallama* veut dire : abandonner complètement, abdiquer, démissionner.

Açallamou équivaut donc à : j'abandonne complètement, j'abdique, je démissionne.

Quant au second terme de la proposition *bihadratikoum*, il veut dire littéralement : dans votre personnalité présente.

Notre confrère musulman a donc voulu dire : « J'abandonne complètement dans votre personnalité présente les rênes du pouvoir », ou, en bon français : J'abdique le pouvoir entre vos mains.

C'est, d'ailleurs, la même phrase dont se servent les muftis pour donner l'investiture aux beys, au nom du *Commandeur des Croiyants*.

Devis Joyeux et Bizertins

Pour aujourd'hui, *bizertin* remplace *libertin* — consonnances fatidiques !

Il s'agit encore de la « toute-pissante » — comme diraient les arabes, — de la toute-puissante peau-de-chien qui fait à Bizerte la pluie et le Bottin — le Bottin, en ce que tout l'annuaire y passe. Déjà la municipalité a dû s'imposer extraordinairement pour la réfection des trottoirs qu'elle use. Ce n'est plus une Aspaspie, c'est le pont d'Avignon.

Cette goule ne tire pas son influence de ses talents de corps-de-garde. Elle la tient de l'appui occulte d'un des plus brillants débris de notre armée, comme les a décrits M. Pichon et qui décidément semble atteint d'une incurable goule militaire.

Cette vénérable culotte de peau, lacerée d'héroïques trous de balle comme nos plus

glorieux drapeaux est, en outre, un stratégissime.

C'est lui qui a remporté cette éclatante victoire sur les plus puissants monarques coalisés : Alexandre, César, Charlemagne et David. On insinue même que sa vigueur a pu triompher, dans la même nuit, des résistances de leurs épouses, Argine, Judith Pallas et Rachel — et sur une table encore.

Comme on le devine, le service domestique de M^{lle} la marquise de Pompatout est assuré par des ordonnances. L'un d'eux — un indigène, est attaché au service de la table — quoique pas avec des saucisses.

Tout récemment, notre porte-cochère surnommée Bab-el-Kalfa, — s'en vint pâle et alarmée chez son badernissime :

— Sais-tu ce qu'a fait Ahmed ?

— Quoi ? ma colombe !

— Il t'a volé tes chemises !

— Scrongnieugneu ! Je le f... au conseil ! — Ne le rate pas ! ça vaut ça — Puis fondant en larmes et pathétique : « Dire que toi, mon glorieux étendard, je ne vais plus pouvoir t'admirer en bannière ! Quel abominable larcin ! Douze balles à Ahmed Me le promets-tu, mon doux ramier ? — Il n'y coupera pas !

Ahmed est interpellé. Il est innocent comme Danval. Il se démente, fait son enquête. Avant l'heure de l'incarcération fatale, — il arrive à fournir la preuve que les chemises du gradé ont été détournées par Mlle. Comchosso elle-même et, par elle, envoyées récemment en France, en un colis postal bien ficelé, à son mecçant d'ami de cœur.

Il était moins cinq ! Jacques Cœur.

Nous tenons de source certaine que M. Mesureur, ancien député de Paris, ancien ministre va être appelé à remplacer M. Pichon à Tunis.

Celui-ci serait nommé Ambassadeur à Rome auprès du pape en raison de ses services rendus à l'Eglise, à moins que ce ne soit comme nonce à Paris, on balance encore.

Est-il vrai que mardi matin à 9 heures M. Dejeanne Receveur Général des Finances ait dit à une personne dont nous avons le nom : « Si M. Bahar me fait un procès, je le soutiendrai avec son argent et c'est sur son argent que je préleverai les dommages intérêts que je me ferai accorder pour action vexatoire ! »

Nous demandons dans ce cas, l'examen médico-psychopatique de ce singulier receveur qui ne veut pas rendre gorge.

En tout état de cause, nous soulèverons la question de savoir pourquoi ce particulier qui occupe un poste rétribué en France 6.000 francs, le détient en régie d'où il tire plus de 80.000 francs de bénéfices sur la laine des contribuables.

Il y a, pour le budget, une économie annuelle de 54.000 francs à réaliser sur l'arrogance de ce rond-de-cuir à qui les 800.000 traocs de foin qu'il a dans ses bottes assurent déjà des jours de miel, de bleu et de braise.

M. Pichon peut déjà se flatter de lui devoir un cierge gros comme une trique.

Nos Echos

Au Palais

Mardi est venu à la Chambre correctionnelle le procès intenté au directeur du Kursaal de Bizerte pour soi-disant tenue de jeu clandestin, où ce qu'il y eût de plus clandestin ce fut le jeu de la police pelée faisant irruption dans une salle ouverte à tous les vents. M^{re} Piëtra, avec sa fougue bon enfant d'un fils du midi qui ne perd

pas le nord, n'a pas eu de peine à démontrer l'inanité de la poursuite, tant au point de vue des faits que du droit. Malheureusement l'ébéniste du tribunal l'avait devancé, de sorte que les magistrats avaient leur siège fait, grâce à quoi ils ont prononcé une condamnation à 150 piastres d'amende avec la loi Bérenger quant à la bastonnade et au pal.

Et nous sortimes de ce safoir judiciaire en méditant ces mots de Paul-Louis : « Courage mes amis, courage, les ministres se moquent de nous ; mais nous raisonnons bien mieux qu'eux. Ils nous mettent en prison et nous y consentons ; mais nous les mettons dans leur tort et ils y consentent aussi »

Appel a été immédiatement interjeté.

Le même jour venait en justice de paix le procès intenté par un nommé R... A... à M. Jacques Bahar.

Engagé à raison de 4 francs par jour et à raison de ses anciennes fonctions policières, pour dépister les limiers que paraît-il, la police occupait autour de M. Bahar, son ombre tutélaire lui réclame aujourd'hui les frais d'expatriation jusqu'au Caire avec famille de six personnes, afin de fuir les terribles représailles de M. Léal.

Nous demandons à M. Léal s'il est vrai que le fait d'avoir suivi M. Bahar peut entraîner un péril personnel et une vengeance illégale de la part de la police. Dans le cas contraire il est inconcevable que le bureau de l'assistance judiciaire, ait accordé son appui à une demande aussi immorale, comme il résulte de l'audience publique de mardi.

Deux lettres

Tunis, le 25 juin

Monsieur le Résident général, Bien qu'il y ait plus de cinq mois que le journal *la Voix de France* ait cessé sa publication,

Notre receveur général des Finances refuse de remettre le cautionnement sous le fallacieux prétexte que Mlle Buteaud, propriétaire du dit cautionnement, n'a aucun droit pour le réclamer.

C'est de la plaisanterie pure. On dirait que vos fonctionnaires s'entendent pour vous constituer un dossier d'impopularité.

Tunis, le 1^{er} juillet A Monsieur le Résident général, Tunis.

Sans réponse à ma lettre, je m'empresse d'en disculper votre courtoisie, n'en trouvant coupable que mon incivilité à ne pas avoir inséré dans ma lettre le timbre traditionnel de 10 centimes que je colle au bas de la signature du tout à vous.

Nous avons demandé quelques fumigations dans la salle de baccara du Belvédère pour en expurger les Grecs qui s'y donnent rendez-vous. Voilà quinze jours déjà et à deux

ou trois individualités près, nous constatons qu'ils ornent toujours le tapis vert de cet établissement où ils continuent leur lucratif métier. C'est surtout sur le tard de la partie qu'ils opèrent.

Nous pourrions citer tels joueurs qui ont été victimes d'un raflage en règle sous l'œil bienveillant d'un agent de la Sûreté qui jouait comme un bon bourgeois, sans doute avec des jetons de l'établissement.

M. Pichon ne recevra pas plus la Colonie le 14 Juillet qu'il n'a supprimé le cautionnement.

Le libéralisme de l'ancien radical n'arrive même pas à la cheville de son prédécesseur.

En précipitant la cérémonie d'investiture, M. Pichon peut se vanter d'avoir fait de la belle ouvrage.

D'un bout à l'autre de la Régence, dans tous les cafés arabes on parle du prochain départ des Français et l'on va même jusqu'à dire qu'un soulèvement général aura lieu si nous ne décampons au plus vite.

Avait-on besoin de tant se presser pour remettre la couronne beylicale au successeur d'Ali-Bey ?

Voilà plus d'un an que la reine Victoria est décédée et cependant le roi d'Angleterre n'a pas encore été sacré.

Le sera-t-il jamais ?

Le décret concernant la disposition des biens et la liste civile de la famille beylicale a produit une surprise assez désagréable parmi les commerçants, surtout les nombreux créanciers de la famille beylicale.

Nous tenons à les rassurer. Ce décret ne peut avoir d'effet rétroactif et le gouvernement sera bel et bien obligé de régler jusqu'au dernier centime les dettes des augustes princes.

Nous nous disposons à faire une charge à fond de train contre M. Pichon pour avoir osé, lui, le représentant de la République démocratique, envoyer son délégué présider la distribution des prix chez les frères maristes. C'est là un acte de cléricisme encore sans précédent en Tunisie.

Mais au dernier moment nous apprenons que c'est là le résultat d'un vœu prononcé en Chine par M. Pichon, sous les regards laxatifs des Boxers, en l'honneur de Sainte-Marie immaculée. Il n'y avait qu'elle qui le fût à ce moment.

Estimant que tout homme honnête doit fidélité à la parole donnée, nous nous inclinons respectueusement devant les convictions religieuses aussi ardentes qu'enracinées de notre Résident et nous nous abstenons de l'engueuler.

Les colis-postaux de la fabrique de Conserves alimentaires de Bizerte sont une ressource précieuse pour les officiers, fonctionnaires, colons obligés de résider loin des centres européens.

Chaque jour de nouvelles demandes du catalogue des produits et des prix sont adressées à la fabrique et bientôt suivies d'une commande.

MOT DE LA FIN

— Quelle est donc l'étymologie d'investiture ?

— Je n'en sais rien, mais dans investiture il y a déjà veste... « Et il est la Veste du protectorat ! »

LES TRAITÉS

On nous assure que S. A. le Bey est énergiquement déterminé à exercer toutes les prérogatives souveraines que lui laissent les traités avec la France.

On sait, en effet, que la débilité physique de son prédécesseur avait acquiescé à des empiètements ad-

ministratifs qui, — ce n'est un mystère que pour la France — confinaient presque à la médiocrité.

Il est bien certain que la *camarilla* des ronds-de-cuir n'a « beffé » ses mesures, lois et décrets qu'en spéculant à outrance sur la facilité de cette usurpation, rempart de ses manigances et de ses responsabilités.

Le paratonnerre n'est plus, mais les précédents, les faits acquis, la fiction de l'initiative beylicale lui survivent. Le successeur use de son droit de convertir cette fiction en réalité, d'ignorer que son père ne fut que l'homme de paille inconscient et résigné d'une exploitation bureaucratique.

Il réclame tout ce qui est à son nom. Voilà les autres pris à leur propre piège. C'était fatal.

Tant que le Bey s'en tiendra aux traités, nous lui donnerons raison, quel qu'en soit le résultat. Le respect de la parole et de la signature données sont les seules assises de la civilisation et des sociétés.

Seulement, la *camorra* n'y trouvant plus son compte hâtera, elle-même, l'annexion pour lui « cracher dans le plat ». Le Bey travaille pour nous, mais dans des conditions qui lui feront regretter, jusqu'à son dernier souffle de ne pas nous avoir écouté. Car sa politique actuelle, nous l'avions escomptée aussi, et trouvée des plus néfastes pour lui tout seul.

La Neuvième à M. Pichon

CITOYEN MINISTRE,

La première phase de notre conflit où je soutiens la légalité et le droit a pris fin le 23 juin.

Depuis, nous sommes entrés ou plutôt, vous tout seul, dans l'arbitraire illimité, — puisque votre receveur se garde de donner à mon huissier la réponse qu'il m'a faite. A moi, il me réclame votre autorisation, à l'huissier il dit simplement qu'on n'a pas droit au remboursement. Vous êtes de connivence et vous ne voulez le rendre ni l'un ni l'autre. Car je défie vous et lui, de me faire savoir officiellement qu'il faut votre autorisation ou même qu'il ne la faut pas. Vous accomplissez un acte que vous êtes impuissant à proclamer. Cela porte un nom d'autant moins utile à imprimer qu'il est sur les lèvres de tous les honnêtes gens.

D'autre part, cela comportant certains mesures, — d'ailleurs prévues — mais que n'étant pas à confesse ni au billard je crois superflu de vous annoncer, j'en profite pour dresser le bilan de nos rapports, par pertes et profits.

Cela ne m'est pas absolument personnel. Ce que vous êtes avec moi, dépeint admirablement votre caractère d'homme d'Etat et intéresse tout le monde.

Vous m'en voulez à mort et à Lacroix davantage, — sans doute, à *purgatoire* — parce qu'il m'a donné asile. Cela prouve que vous ne m'avez fait cette avanée que parce que j'étais sans journal et sans défense. Les beaux esprits se rencontrent. Je suis arrivé bon premier, ne vous chagrinez pas. Je vous jugeais d'après votre attitude envers les Boxers selon la version d'un Celeste de mes amis.

Denys tyran de Syracuse, ayant été l'objet d'un attentat de Damon, qui fut aussitôt appréhendé lui accorda un délai pour aller marier sa sœur, moyennant l'otage d'un ami. Celui-ci, sûr de Damon, s'y prêta. Denys escomptait la fuite, mais Damon vint à l'échéance se constituer prisonnier. Le tyran fut tellement émerveillé de cette fidélité réciproque, qu'il fit grâce et demanda à entrer en tiers en une aussi rare amitié.

Un souverain fourvoyé comme vous dans une illégalité, n'a d'issue qu'en feignant de se déclarer vaincu par quelque manifestation noble de ses ennemis. Ça les tue, il se repêche, se taille une réclame à bon compte. Je vous le dis pour vous murer cette dernière issue. Vous ne méritez plus de la franchir. Ce serait d'ailleurs du rechauffé. Car l'acte noble qui eut désarmé un

Denys, c'est le fait d'un directeur de journal qui accueille un adversaire en détresse, à l'heure où il vous couvre des fleurs.

Il eut été un traître, s'il avait été votre mamelouk. Il était désintéressé. Le détester, c'est donc détester la morale. Vous ratâtes le coche, car pour moi, vous savez que j'ai raison.

Et alors, o ! profond politique ! qui de nous deux est isolé ? Le bon droit à pour lui des milliers de personnes, tous ceux assoiffés de vérité et désireux de vous jauger. Vous, vous n'avez pour vous, — personne, pas un de vos journaux n'oserait vous défendre, pas un homme juste ne vous donne raison. Et si votre conscience le fait, — que craint-elle encore pour s'épancher ?

Si vous pensiez logiquement, vous auriez deviné, lorsque fin février je demandai mon cautionnement à votre obligeance, que j'avais l'intention de ne plus faire ici de journalisme, lequel n'est pas ma profession nourricière, Sans quoi je ne me fusse pas exposé à vous remercier. Je me serais déshonoré en vous tarabustant après coup. Ce n'est pas le cautionnement que l'on restitue, en ces cas là. On y ajoute une fanfare pour conduire le monsieur au paquebot. Deuxième occasion où vous dédaignâtes le beau rôle.

Vous en avez manqué bien d'autres. J'aurai la charité de vous les rappeler régulièrement quand il sera trop tard.

En politique générale, vos impairs ne se comptent plus. Au débotté vous épousez l'équivoque entre colonie française et colonie agricole. En réalité, vous pactisez avec la minorité réactionnaire bonapartiste inféconde, impolitique et égoïste. Vous répudiez la majorité républicaine. Je suis impartial, puisque aussi mal vu dans un camp que dans l'autre. Mais somme toute, ce parti a plus de ressources intellectuelles, plus d'expérience et de sens politique autant qu'on peut en attendre ici. Elle est surtout plus tolérante — qualité majeure. C'était à vous à l'éduquer pour le reste.

Manquez de jugeotte. Pendant plus de cinq mois, vous encaissez le bénéfice de la réputation gratuite de devoir abolir le cautionnement, quoique décidé à n'en rien faire. Mis au pied du mur, vous vous retranchez derrière Paris. Est-ce habile ? Transposez cette attitude dans le domaine de la banque et du commerce — Vous entendrez de belles.

Vous commettez cette monumentale gaffe de laisser trainer votre prédécesseur dans la boue par l'état-major de vos partisans. C'est de l'inoisisme quintessencié au-dessous de tous les rudiments de la politique.

Car o ! citoyen d'élite ! votre pouvoir est si étendu que les personnes disparaissent devant cette pyramide orientale qu'est le *principe d'au-torité*. Le nimbe résidentiel est volatilisé, — des quintaux de chamarrures et des tonnes de décorations ne le ramèneront plus et votre avenir politique est compromis à jamais. Déjà les Arabes se sont enhardis à vous épinglez un « rigolo » de taille dans le dos. Et ce n'est rien à côté de votre départ. Je serai le seul à me taire. — Tristesse !

Enfin, — et j'en passe, — vous ramassez tout le poids de votre autorité contre un particulier ; vous vous exposez frivolement à ce qu'il vous taxe d'illégalité et d'arbitraire — et le prouve, — ce qui est la chose la plus terrible qui vous pût arriver. Vous avez donc perdu toute notion de philosophie historique et politique pour vous être fourré dans ce guépier ? Mais moi-même j'en ai frémi pour vous, avant que de m'y résigner. « Non ! me disais-je, j'ai beau avoir raison, c'est le lui faire payer trop cher, c'est inhumain ! » Relisez ce journal d'avant ma première lettre, vous y retrouverez tous mes généreux scrupules. Et voilà deux bons mois que ça dure et que, comme

une statue, vous subissez, impavide, l'averse qui dissout votre patience. Est-ce de la force ? — Oui ! si je vous injuriais, vous couvriez d'invectives et de grossièretés. Non ! puisque je viens avec des raisons, des arguments, des textes des lois, des doctrines et les principes les plus élevés qui fassent contrat entre hommes civilisés. Un poète a dit : « Le cœur d'aucun prince n'est trop élevé pour les sentiments affectueux d'un mendiant. » Et je dis que nul n'est assez haut, — et les religions nous disent : pas même leur Dieu — pour être à l'abri du reproche, d'illégalité, venant de quiconque fut-ce d'un indigne. Non, je n'ai pas besoin qu'on me le dise : votre silence, votre inertie, ce fut d'abord de la surprise, puis de l'agacement, de la colère, de l'opiniâtreté. A cette heure c'est de la torpeur.

J'ai aplani la voie aux autres mécontentements. J'ai enseigné aux timides à ne pas se laisser faire. Vous même n'avez pas encore tout compris, cela se voit. Je ne forge que de la matière première. Quand d'autres l'ouvreront, vous saisirez.

Il sera bien temps !...

JACQUES BAHAR.

Le Bondieusard Pichon

Les républicains commencent à en avoir assez de la politique réactionnaire et cléricale de M. Pichon. Ils y ont mis le temps, chose qu'eût économisée la clairvoyance et la connaissance de la politique.

Leur petit doigt eut dû leur dire que tout ministre français à Pékin est forcément, d'avance, l'homme des Jésuites, car toute la Chine, catholique autrement dit européenne, est, depuis plus de trois siècles entre les griffes des Jésuites français. N'importe quel ouvrage sur la Chine vous le dira.

Ce n'est donc pas parce que M. Pichon y a connu Mgr Favier qu'il est devenu cléricale, mais c'est parce qu'il avait donné des gages de cléricisme qu'il a pu être nommé à Pékin. De même, il n'eut jamais pu être nommé ici, s'il n'avait été leur homme et nous ne serions pas étonnés du tout, que cette nomination eut fait partie des compensations offertes aux congrégations par le ministre Waldeck. Car, qu'on le sache, — il n'existe pas d'avancement dans la diplomatie sans les Jésuites, et pas que là...

Nous publions aujourd'hui un fragment *in-extenso* d'un discours anticlérical (?) de M. Pichon à la Chambre. On y verra que ce pseudo-républicain n'a fait, pendant toute sa carrière que l'office « d'avocat du diable » vous savez, ce faux athée, avec qui les curés de réunions publiques organisent des conférences contradictoires, qui se terminent par la confusion du compère et par la gloire du bon Dieu.

M. Pichon n'eut jamais le moindre accent personnel. Il aboya aux bas violets avec les cris et les articulations des autres. Et tout cela en surface. Jamais il ne porta un coup décisif ou de principe. Intimement, il fut cordial partisan du cléricisme. Mis au pied du mur à l'improviste, il bafouilla comme un écolier qui a mal appris sa leçon.

Sur le point capital du programme radical et républicain, — la séparation de l'Eglise et de l'Etat, — l'infortuné n'avait jamais eu la moindre idée arrêtée, la plus vague notion du sujet. Des ouvriers zingueurs avinés en parlent plus sérieusement chez le bistro. Il fallut l'intervention alarmée de Clémenceau et du Président de la Chambre pour le sauver de la banqueroute et de l'effondrement. Le malheureux s'était laissé ouvrir le ventre — il n'y avait dedans que du son et des hosties.

N. D. L. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 décembre 1891

M. le comte Albert de Mun. — Voulez-vous me permettre, M. Pichon, de vous poser une question qui abrégerait singulièrement le débat ? Voulez-vous nous dire comment vous entendez, dans ses grandes lignes, le régime que vous voulez inaugurer avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat ?

M. Pichon. — Je me hâte de dire que je ne compte pas vous satisfaire... (Ah ! ah ! à droite.)

M. le comte Albert de Mun. — C'est pourtant un élément considérable de la discussion !

M. Pichon. — Attendez, je vais répondre à votre question. Je ferai ce que je pourrai pour vous expliquer ma pensée ; mais je ne vous promets pas de vous apporter en quelques mots un plan complet.

M. le vicomte de Montfort. — Il suffit d'un mot !

M. Francis Laur. — Ce n'est pas dans le Larousse. (Mouvements divers.)

M. Provost de Launay. — Si vous n'avez pas de plan, prenez celui de M. Yves Guyot, il est tout prêt ! (Bruit à gauche.)

M. Pichon. — Jamais !

M. Jules Delage. — Celui de M. Jules Roche ?

M. Pichon. — Pas davantage !

M. Paul Cassagnac. — Celui de M. Goblet ?

M. Pichon. — M. Goblet n'en a pas encore fait.

M. Paul Cassagnac. — Non ! mais les déclarations qu'il a faites suffisent.

M. Pichon. — Je ne suis pas embarrassé pour vous répondre.

A droite. Tant mieux ! nous vous soutons.

M. Pichon. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat telle que je la comprends (Ah ! ah ! à droite) ne doit pas avoir pour résultat d'empêcher les citoyens de s'associer, de se réunir pour prier, pour aller à la messe et pour se confesser, si bon leur semble. C'est une séparation équitable, réservant les droits de chacun (Très bien ! très bien !), c'est une séparation qui ne serait pas une oppression, mais pour laquelle il faudrait prendre des garanties, et des garanties sévères (Ah ! ah ! à droite) contre la constitution excessive de la propriété de main-morte. (Applaudissements à gauche.)

MM. Freppel et le comte Albert de Mun. — Excessive seulement ? (Bruit à droite.)

M. Clémenceau. — Vous avez posé la question, écoutez la réponse !

M. Pichon. — Mais remarquez bien, messieurs, que je ne suis pas de ceux qui viennent disputer à la tribune sur la question de savoir à qui doit appartenir la prédominance de l'Etat ou de l'Eglise ; pour moi, ce n'est pas la question ! (Mouvements divers.)

L'Eglise doit être réduite à l'état de doctrine ; elle ne doit pas être considérée comme un pouvoir.

M. Clémenceau. — Très bien !

M. Pichon. — L'Etat doit empêcher, par des moyens fiscaux principalement, que l'Eglise constitue une puissance en face de la sienne.

Un membre à droite. La bourse ou la vie !

M. Pichon. — Il ne peut permettre des associations armées jusqu'aux dents, sans garantie et sans contrôle.

A droite. Ce sont des mots !

M. le comte Albert de Mun. — Donnez vous le droit de posséder aux associations religieuses ?

M. Pichon. — Certainement ! je donne aux associations religieuses le droit de posséder les immeubles reconnus nécessaires pour l'exercice du culte.

M. le vicomte de Montfort. — Vous avez dit « certainement ? »

M. Pichon. — Oui.

M. le vicomte de Montfort. — J'en prends acte !

Un membre à droite. Et les frais du culte ?

M. le président. — Mais enfin, messieurs, vous n'allez pas faire subir un interrogatoire à l'orateur. (Très bien ! très bien ! à gauche.)

M. le comte Albert de Mun. — Nous n'avons pas l'intention de pousser plus loin, monsieur le président. Du reste, je vous ferai remarquer que M. Pichon m'avait permis de lui poser une question.

M. le président. — Parfaitement ! aussi ne parlé-je pas pour vous, monsieur de Mun. Vous avez posé à l'orateur une question générale ; mais maintenant chacun de vos collègues lui pose une question particulière. Il n'est pas possible que le débat continue dans ces conditions. (Très bien ! très bien !)

M. Pichon. — Je continue ma discussion...

Spectacles et Concerts

CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Tout le Tunis des premières se donne décidément rendez-vous au Casino d'Hammam-el-Lif. En effet, l'on ne saurait trouver ni meilleure troupe, ni endroit plus charmant. Le sympathique M. Curel a voulu faire mieux que précédemment et pour ce faire, la besogne était rude. Mais cependant il est arrivé à ses fins, et nous croyons que de mémoire de vieux Tunisiens, jamais l'on ne vit une troupe aussi homogène et aussi parfaite.

La mer qui touche presque la salle envoie sa fraîcheur, et ses relents salins, et les moustiques si gênants partout ailleurs n'osent s'aventurer

RESTAURANT A LA CARTE
Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr.
M. GUICHARD recommande au public
cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

BIÈRE G
Hors concours E
Précis

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

EXPEDITIONS A
EN FUTS

SPÉCIALITÉ DES PLATS DU JOUR

Etablissements Orosdi-Ba

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS

TUNIS - Rues Es-Sadikia et d'Allemagne - TUNIS
SUCCURSALE A BIZERTE

Aujourd'hui et jours suivants, GRANDE MISE EN VENTE DES ARTICLES DE FIN DE SAISON
Occasions exceptionnelles à tous les Comptoirs

dans son milieu si select et si aristocratique.

Par ces temps de chaleur il est surtout très agréable de savourer l'excellente chère que prépare le vatel que M. Curel a fait venir à grands frais d'un des principaux hôtels de la capitale, aussi ne se passe-t-il pas de jours que des diners réunissent de joyeux viveurs amateurs d'excellente chère.

Bref, Hammam-el-Lif reste et demeure ce qu'elle a toujours été la station ultra-chic.

R. V.

CONCERT-JARDIN

des
FOLIES-BERGÈRE
Rue Saint-Charles, 5 — Tunis
Directeur : Léon Dalver

Tous les soirs grand concert par toute la troupe.

ROSITA PEREZ
la Catalana Isabelle

FANNY VILLER
chanteuse cosmopolite

CARMEN DE RUIZ
chanteuse internationale

Lecourt
de la Scala de Paris, le plus long des comiques du monde

Les Rozier-Vernon

Duettistes fantaisistes, du Moulin-Rouge de Paris

Brillant orchestre sous l'habile direction de M. Albert Tollet.

Prix des places : entrée générale, 0, 25 ; places réservées, 50.

Soupers froids, consommations garanties de premier choix. Tarif de la ville. Service irréprochable.

Tous les jours, de 5 h. à 6 h. 1/2, apéritif-concert. Spectacles tous les soirs à 8 h. 1/2. Matinées à 4 h. le samedi, dimanche et jours fériés.

**

CASINO-THÉÂTRE DE LA PLAGE
LA GOULETTE

Opéras-comiques, opérettes, comédies.

Grand restaurant de premier ordre sous la direction de la Maison Savarelli. — Service à la carte et à prix fixe. — Céjeuners, 2 fr. 50 ; diners, 3 francs.

Dernier train : 11 heures 30

N. B. — La direction informe le public que le Casino-Théâtre est actuellement situé dans son nouveau local, rue Mohamed-Essadok.

GLACE HYGIÉNIQUE ET CRISTALINE

Vente au détail : 7, rue Malta Sri-ra. — Seul expéditeur pour l'intérieur, R. MARTIN, 17, rue de Portugal, Tunis. — Adresse télégraphique : Martin, glace, Tunis.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

BIZERTE

GRAND CAFÉ TERMINUS
Etablissement de premier ordre
Consommations de choix — Liqueurs de marque

BAINS FRANÇAIS

Entrée rue de Suisse
Entre les rues Es-Sadkia et Hollande
Bain simple, 0 f. 80 ; douche, 0 f. 50

E. FAURE ET Cie

14, Rue d'Italie, TUNIS

Spécialité de Chaussures en tous genres
Rayon spécial pour enfants et fillettes

ARTICLES TRÈS SOLIDES ET GRAND LUXE

BONNETERIE

BAS ET CHAUSSETTES

Maison de Confiance — Prix Fixe

Demandez dans les Établissements

l'Absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

Le gérant : EM. LACROIX

Imprimerie de la Petite Tunisie

GRAND HOTEL MODERNE

MAXÉVILLE

TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre
Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas ; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la *Brasserie Maxéville*.



OMEGA

Montre de Précision
OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
Paris 1889
Hors concours Membre du Jury
Genève 1896
Médaille d'Or

Bruxelles 1897
GRAND PRIX

Grand Assortiment
de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes.
Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'Orfèvrerie "Bou-lenger".

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier
4, Avenue de France — TUNIS

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe
Salons pour Familles
Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits
MÉDAILLE OR ET ARGENT

DEMANDEZ PARTOUT

L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions
Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.

Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte
22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est les **FER physiologique**.

(Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.)

Préparateur : CH. MALACZOWSKI, Pharmacien
4, rue d'Allemagne — TUNIS

Laboratoire spécial des médicaments granules et rigoureusement titrés : Glycérophosphates, Kola, etc.

Institut Dentaire

Pierre LESCOT
Chirurgien-Dentiste
Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome



MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des
13 Août 1879 et 15 Juin 1881
BUREAUX : 12, Rue de Hollande

AGENCE AGLOT

1 bis, rue Es-Sadikia

SERVICE DES BAGAGES
EXPEDITIONS
Camionnage et Transit

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.
Sad, au bureau du Journal.

LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
SIEGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, terres, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE
DENTIFRICES
des RR. PP.
BÉNÉDICTINS
de SOULAC



A. SEGUIN, BORDEAUX
MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS
Exposition Universelle Paris 1900

MODÈLE du FLACON

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal, Tunis

LES GALERIES PARISIENNES

les plus grands magasins et les mieux assortis de la Tunisie

TUNIS - Avenue de France et rue d'Italie - TUNIS

Lundi 7 et mardi 8 Juillet

GRANDE MISE EN VENTE

des soldes d'articles déclassés aux rayons de lingerie pour dames et modes

RECOMMANDÉS. — Nos ateliers de couture, corsets sur mesure, modes, tailleurs pour hommes et pour dames chemises sur mesure pour hommes, chaussures pour hommes, dames et enfants.

N. B. — Tout client peut se rendre compte par lui-même de la composition de sa commande, toutes nos marchandises étant coupées et confectionnées dans nos magasins mêmes.

VENTE AU COMPTANT

PRIX FIXE

VENTE PAR ABONNEMENT

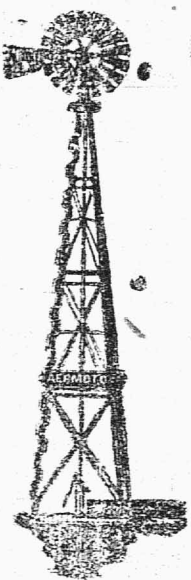
Bock ORBEC

La délicieuse
Boisson gazeuse
aux parfums
de bananes

Maison RIGOLET
MARSEILLE

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME - Capital 8.000.000
Siège Social à TUNIS
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements - Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes - Dépôt à vue et à échéances fixes - Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports - Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens - Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.
Souscriptions - Émissions

Droguerie-Herboristerie
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
8, rue d'Allemagne, 8
TUNIS
Assortiment complet pour les Ménagères



"L'ARMOTOR"
EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général: P. LECLERCO
11, Rue-Es-Sadikia - Tunis

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
A. MILITTE
Magasins: rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

Pasteurisation des vins
APPAREIL BOURDIL de Narbonne
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

Société des Sables de l'oued Miliane (DE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

S'adresser à son représentant à la Gare Française.

EAUX MINÉRALES NATURELLES FROIDES D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE Très peu gazeuse
SOURCE PASTEUR Gazeuse

Dépôts à Tunis: chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE A LA LUNE MAISON FRANÇAISE
PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES
Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats, Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., Confiserie fine.
TUNIS-20, RUE D'ITALIE-TUNIS

BRASSERIE DE LA LOIRE
Tenue par B. MERTILLO
Avenue de la Marine, 57 - TUNIS
EN FACE LE CASINO
SALONS RÉSERVÉS - BILLARD
Consommations de premier choix - Liqueurs de marque
GLACES & SORBETS

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

TERMINUS-BUFFET-HOTEL GARE FRANÇAISE
la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Hôtel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilcar - TUNIS
PENSION BOURGEOISE - REPAS DEPUIS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné

VILLE DE BIZERTE

KURSAAL - THÉÂTRE

A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT
Restaurant de jour et de nuit - Service à la carte
REPRESENTATION TOUS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 - ETABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Prix Modérés * * * Prix Modérés

Demandez partout
LE KINA-BELLOTT
ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOTT, Distillateur à Tunis
BRUN-BUISSON, successeur
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & C^o et du Champagne MONTEBELLO

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunisienne
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie

DÉPÔT DES USINES **TORRILHON* et C^o**
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gag, arrosage. Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables. Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira - TUNIS
Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabrications françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balance
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

M. LOUIS FOUBERT
Courtier maritime et Commercial
TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia - TUNIS
CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DÉPÔTS

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital: 30 millions
Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe: à vue, 2%, 6 mois, 2 1/2 - un an, 3.
LOCATION DE COFFRES-FORTS

A la Ville de Sfax
11 bis, rue d'Allemagne - TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
Colis-postaux rendus à domicile
Tunisie..... 10 kil. 15 50
France..... 5 - 8 10
10 - 16 95
5 - 8 70
Allemagne, Belgique et Suisse 5 kil. 9 40
Italie, Hollande. 5 - 8 90
Autriche..... 5 - 9 90
Angleterre..... 5 - 10 70
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin

MAISON DESPÉROUX
FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carroura
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLÂTRE
-« Pierre à bâtir et Pierre de taille »-
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

GRANDE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. - 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, - TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'Étranger.
Elle délivre des Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons.
La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt. Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.
Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).
Les bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien

VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTI-NEURÉMIQUES et ANTI-SEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excès, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments
VENTE AU DETAIL: Avenue de Carthage

Maison BELAISCH et GOZLAN
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR pour la fabrication du meilleur plâtre du pays
Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA pour fabrication marseillaise de briques de 1^o qualité
Usine à BOU-KAFFRA pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique
CIMENT, TUILES, CARREAUX, BOIS, ETC.
Adresser les commandes, 14, rue de Rome - TUNIS ou au siège social à Bab-el-Khadra

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2% - jusqu'à 18 mois 2% - de 18 mois à 2 ans 2 1/2% - au delà 3%
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque de vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

C^o Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
Transport des passagers et des marchandises
Prix des passages pour Bône: 1^o classe: 48 fr. (nourrit. et droit de canal compris); Pont: 13 fr. 50 sans nour.; droits du canal compris
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

C^o DE NAVIGATION MIXTE
C^o TOUACHE - paquebots-poste français - Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
- A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
- DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
- DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 45 m.
- DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
- DE TUNIS POUR PALERME, tous les lundis, à 2 h. s.
- DE PALERME POUR TUNIS, tous les mardis, à 3 h. s.
- DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. s.
- DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à 1 h. s.
- DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 9 heures du soir.
- DE MARSEILLE POUR BIZERTE et TUNIS, tous les samedis, à 6 h. du s.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

P. DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9 - Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
ET VICÉ-VERSÀ
Par colis ordinaire 0, 50
par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douane